

**Bruxelles, le 13 juillet 2026
(OR. en)**

**11820/1/26
REV 1**

**PUBLIC 56
INF 215**

NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL - MAI 2026

Le présent document dresse la liste des actes adoptés par le Conseil par procédure écrite en mai 2026¹.

Pour faciliter la lecture, les "titres courts" utilisés dans les ordres du jour du Conseil sont également mentionnés (en italique).

Il contient des informations sur l'adoption d'actes législatifs et non législatifs, notamment:

- la date d'adoption par procédure écrite²,
- la cote du document adopté,
- la référence au Journal officiel.

Des informations sur les autres actes adoptés par le Conseil sont disponibles sur la page web du Conseil dédiée, sous la rubrique "Réunions"³. Le présent document est également disponible sur le site web du Conseil à l'adresse suivante: [Relevé mensuel des actes du Conseil \(actes\) - Consilium](#)

¹ À partir de janvier 2026, les relevés mensuels des actes du Conseil ne contiendront plus que des informations sur les actes législatifs et non législatifs adoptés selon la procédure écrite. Conformément à l'article 12, paragraphe 1, troisième alinéa, du [règlement intérieur du Conseil](#), "[l]e secrétariat général établit mensuellement un relevé des actes adoptés selon la procédure écrite. Ce relevé contient les éventuelles déclarations destinées à être inscrites au procès-verbal du Conseil. Les parties de ce relevé qui concernent l'adoption d'actes législatifs sont rendues publiques".

² En ce qui concerne les actes législatifs adoptés dans le cadre de la procédure législative ordinaire, il est possible que la date d'adoption par le Conseil diffère de la date effective de l'acte en question, étant donné que les actes législatifs relevant de la procédure législative ordinaire ne sont considérés comme adoptés qu'après leur signature par le président du Conseil et le président du Parlement européen, ainsi que par les secrétaires généraux respectifs des deux institutions.

³ <https://www.consilium.europa.eu/fr/home/>

Les documents mentionnés dans le relevé figurent dans le registre public des documents du Conseil à l'adresse suivante: [Documents et publications - Consilium](#).

S'ils ne sont pas directement disponibles, une demande d'accès à des documents peut être introduite à l'adresse suivante: <https://www.consilium.europa.eu/fr/documents/public-register/request-document-form/>

Il est à noter que le présent document est publié uniquement à des fins d'information.

Procédures écrites	
Procédure écrite achevée le 7 mai 2026	CM 2741/26
<i>Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2014/450/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Soudan</i> Décision d'exécution (PESC) 2026/1049 du Conseil du 7 mai 2026 mettant en œuvre la décision 2014/450/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Soudan	8758/26 + ADD 1 + COR 1 (de)
<i>Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 15, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 747/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan</i> Règlement d'exécution (UE) 2026/1051 du Conseil du 7 mai 2026 mettant en œuvre l'article 15, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 747/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan	8761/26 + ADD 1 + COR 1 (de)
Procédure écrite achevée le 7 mai 2026	CM 2775/26
<i>Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 261/2004 établissant des règles communes en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol, ainsi que le règlement (CE) n° 2027/97 relatif à la responsabilité des transporteurs aériens en ce qui concerne le transport aérien de passagers et de leurs bagages</i> Non-approbation des amendements en deuxième lecture du Parlement européen	
Procédure écrite achevée le 29 mai 2026	CM 3062/26
Décision (UE) 2026/1213 du Conseil du 29 mai 2026 relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité des parties à la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, lors de sa 20^e réunion, au sujet des conclusions sur la mise en œuvre de recommandations concernant certaines parties à ladite convention, ainsi que de l'élection de membres du groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, en ce qui concerne les questions liées à la coopération judiciaire en matière pénale, à l'asile et au non-refoulement	9225/1/26
Décision (UE) 2026/1212 du Conseil du 29 mai 2026 relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité des parties à la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, lors de sa 20^e réunion, au sujet des conclusions sur la mise en œuvre de recommandations concernant certaines parties à ladite convention, ainsi que de l'élection de membres du groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, en ce qui concerne les questions liées aux institutions et à l'administration publique de l'Union	9226/26